

Image not found or type unknown



Contrat time-share republique dominicaine

Par **silure70**, le **18/02/2011 à 10:25**

Bonjour, rnj ai signé en Republique dominicaine un contrat type temps partagé pour une semaine bi-annuelle dans les hotels OccidentalrnAprès re-lecture attentive du contrat et lecture des forums sur internet, je me suis aperçu que le vendeur m avait fourni des arguments erronés rnJ ai réglé sur place, par carte bancaire un acompte et il me reste 12 mensualités à reglernSi je bloque les prelevements , je suppose que la société va me poursuivre mais quels sont mes risques ? rnCordialement